

L'An deux mille vingt-trois, le trente du mois de novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 24 novembre 2023.

Etai^{ent} présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAU^{TE}, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAU^{TE}, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- Mme AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAU^{TE} à M. GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE,
- M. GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LAVILLE-RE^{VE}T Géraldine, Conseillère Titulaire de Goderville à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE,
- M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	35
Quorum	22
Nombre de votants	39

La Commune de Bréauté se retire du vote.

Délibération n° 128/2023

OBJET : AUTORISATION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS FORMULE PAR LA COMMUNE DE BREAU^{TE}



Délibération n° 128/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600505-20231130-128-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/12/2023

Affichage : 07/12/2023

OBJET : AUTORISATION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS FORMULE PAR LA COMMUNE DE BREaute

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Vu la délibération n°048/2023 du 27/04/2023 portant sur la mise en place d'un fonds de concours ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire et la délibération n°B019/2023 du 13/11/2023 autorisant le bureau à soumettre le versement d'un fonds de concours à la Commune de Bréauté au Conseil Communautaire ;

Considérant la demande de la commune de Bréauté adressée par courrier en date du 06/10/2023, reçu le 3/11/2023 ;

Considérant que la commune de Bréauté a pour projet la réalisation d'une aire de jeux et la construction de locaux associatifs sur la rue Pierre de Coubertin, en centre-bourg. Au vu des subventions disponibles et de ses capacités financières, la commune souhaite démarrer la création de l'aire de jeux. Le coût prévisionnel du projet s'élève à 133 453,38 € HT.

La commune a sollicité des aides financières au titre de la DETR et de la DSIL mais elles ont été refusées. Une demande a été formulée également auprès du Département de Seine-Maritime, pour un montant de 40 036,01€ HT (taux sollicité de 30%), considérant le caractère inclusif de la future aire de jeux.

La commune sollicite également la communauté de communes pour le versement d'un fonds de concours, pour un montant de 40 036,01 €, représentant 30 % du coût du projet. Le montant de l'autofinancement pour la commune serait de 53 381,36 € HT, soit 40 % du coût du projet.

La Commune de Bréauté se retire du vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 39 voix pour

- **D'AUTORISER** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Bréauté, au titre du fonds de concours intercommunal, à hauteur du montant provisionné de 40 036,01 € ;

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE